



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

**DANS LE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI,
ON SE PROTÈGE ET ON PROTÈGE LES AUTRES.**



TOUS ENSEMBLE
FACE AU CORONAVIRUS (COVID-19)



Ligne d'information : 1 877 644-4545
quebec.ca/coronavirus

7 avril 2020 - Mise à jour du gouvernement du Québec.

Nombre de cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19 en date du 6 avril 2020 à 18h.

Au Québec

9 340 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19
583 personnes hospitalisées, dont 164 personnes aux soins intensifs.
150 décès

Nombre de cas confirmés en date du 4 avril 2020.

570 **Estrie**
961 **Montérégie**
93 **RLS La Pommeraie** (incluant Bromont)
94 **RLS Haute-Yamaska**

Source : Compilation interne, Direction de la santé publique.

SAVIEZ-VOUS ?

Éducation

Le gouvernement du Québec et Télé-Québec proposent à compter du lundi 13 avril des rendez-vous quotidiens aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire à la télévision et dans le Web.

<https://enclasse.telequebec.tv/>

Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

Le Québec emboîtera le pas au fédéral relativement à sa mesure qui permettra de diminuer de 25 %, en 2020, le montant du retrait obligatoire d'un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). Cette mesure permettra de protéger les retraités détenteurs de FERR qui se trouvent dans une situation désavantageuse en raison de l'état des marchés boursiers.

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Communiqués/fr/COMFR_20200319.pdf

Transports

Exemption relative aux règles sur les heures de conduite et de repos pour les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, à la condition de transporter

- des denrées alimentaires;
- du matériel sanitaire et médical;
- des produits pharmaceutiques;
- des produits nécessaires à la production de denrées alimentaires;
- une combinaison des biens énumérés précédemment.

Communautaire

La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest, est fière d'annoncer que, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, une somme supplémentaire de 10 millions de dollars est accordée au programme *Soutien à l'action bénévole*, pour un total de 20,4 millions de dollars pour l'année financière 2020-2021. Cet investissement permettra aux députées et députés d'offrir un soutien accru aux organismes communautaires qui dispensent des services aux clientèles vulnérables. Le programme de Soutien à l'action bénévole permet aux députés de tous les partis d'offrir un soutien financier à des organismes communautaires de leur circonscription.

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/covid-19-10-millions-de-dollars-supplementaires-pour-soutenir-l-action-benevole-au-quebec-899222933.html>

Pas de rassemblements physiques à l'occasion de Pâques

Le premier ministre a rappelé aux Québécois qu'aucun rassemblement physique, intérieur comme extérieur, n'est permis.

Ce principe est le même pour toutes les personnes, peu importe leur religion.

« Je sais que ça fait partie des traditions que de se rassembler à l'église, à la synagogue ou en famille. Cette année, on ne doit avoir AUCUN rassemblement physique. Ce n'est pas le temps pour faire des *partys* de famille. On peut célébrer ensemble, mais à distance, par téléphone, par vidéo. Soyons clairs : tous les rassemblements sont interdits », a ajouté M. Legault, catégorique.

Partagez-nous vos bonnes nouvelles !

Vous voulez partager une belle nouvelle ou êtes témoin d'un événement qui réchauffe le cœur ?

Écrivez-nous et envoyez-nous des photos. Nous les publierons afin de mettre du bonheur dans cette situation difficile pour plusieurs. Aujourd'hui, nous vous présentons M. Martin Massé, citoyen de Bromont qui travaille habituellement au Bistro 633.

Dès sa mise à pied du bistro, Martin a décidé de s'impliquer dans le communautaire pour aider ses concitoyens pendant cette crise.

Depuis quelques semaines, il fait des livraisons d'épicerie à raison de 5 jrs/semaines (avec son véhicule et à ses frais) pour le Centre Marguerite Dubois pour permettre à ses concitoyens en isolement d'avoir accès à de la nourriture. Vous pouvez voir une photo de M. Massé en action en pièce jointe!)

INFOGRAPHIES

- Mesures du 7 avril 2020.

LIENS UTILES

- **LIGNE CORONAVIRUS**
819 / 514 / 418 / 450 ou 1 877 644-4545
- **SANTÉ-ESTRIE** <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/>
- **Québec.ca** <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>
- **Santé Canada** <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
- **Dons de sang** <https://www.hema-quebec.qc.ca/index.fr.html>
- **Offrir son aide** <https://www.jebenevole.ca/>
- **Éducation** <https://ecoleouverte.ca/>

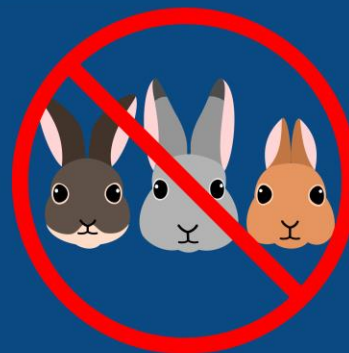
CORONAVIRUS (COVID-19)

7 AVRIL

FÊTE DE PÂQUES ET RASSEMBLEMENTS

À l'approche de la fin de semaine de Pâques, le gouvernement tient à rappeler à la population que les rassemblements sont interdits

Cette interdiction s'applique autant aux réunions de familles qu'aux rassemblements religieux.



Cette année,
célébrons ensemble,
mais à distance!

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)